

Charte rennaise de la vie nocturne

Adoptée par le Conseil Municipal du 23 mai 2016

Bilan 2017-2018 et perspectives

Diffusé en Assemblée Plénière du Conseil de la Nuit

28 juin 2018



Contact : Direction Action Territoriale Tranquillité Publique – 02.23.62.22.15 – dattp@ville-rennes.fr

Rappel des enjeux de la Charte :

Après plus d'un an de réflexion partenariale, la *Charte rennaise de la vie nocturne* a été adoptée par le Conseil Municipal du 23 mai 2016, mettant en place le Conseil de la Nuit.

Avec le slogan "Passons la nuit ensemble", la Charte se donne pour objectif le partage de la nuit entre ceux qui résident, ceux qui dorment, ceux qui sortent et ceux qui travaillent.

Les acteurs se sont engagés autour de trois enjeux majeurs :

1. Le partage des espaces de vie nocturne en limitant les nuisances et en apportant une réponse coordonnée aux prises de risques
2. La prévention des risques en amont par la sensibilisation de la population et la formation des acteurs
3. Le développement de l'attractivité de la vie nocturne rennaise en soutenant et en communiquant sur l'offre nocturne existante et les informations utiles et en intégrant la vie nocturne aux projets structurants d'aménagement et de mobilité en cours et à venir

Dans la dynamique participative du Conseil de la Nuit, des actions préexistantes continuent d'être mises en place, de nouvelles ont pu être expérimentées et pérennisées. Les chantiers restent nombreux et les réflexions doivent se poursuivre.

Le présent document dresse le bilan des actions menées depuis l'adoption de la Charte et propose de nouvelles perspectives de travail à suivre. Il a été actualisé depuis le dernier bilan dressé lors de l'assemblée plénière du 6 avril 2017.

	Maintien des actions existantes	Actions expérimentées	Actions à poursuivre ou à engager
Enjeu 1 : Favoriser le partage des espaces de vie nocturne	Objectif 1 : Mieux partager les espaces de vie nocturne en limitant les nuisances		
	Actions en faveur du respect des espaces et du voisinage		
	<u>Intervention de 4 volontaires en service civique d'Unis Cité dans le cadre de la mission Rannan :</u> Sensibilisation des publics au partage des espaces publics la nuit, spécifiquement sur les thématiques : nuisances sonores, déchets, bris de verre, mictions. L'objectif est d'engager le dialogue avec les publics, de les informer et de les sensibiliser au respect des espaces publics lors des rassemblements informels et festifs sur l'espace public. Présence en déambulation dans les rues et parcs du centre-ville ainsi qu'au parc des Gayeulles, les jeudis et vendredis soirs d'avril à mi-juin 2018.	Actions et outils développés par les volontaires : - Création d'une exposition-photos mettant en valeur le travail des équipes de nettoyage du centre-ville (<i>Direction de la Voirie Propreté et Fêtes</i>) sous forme de comparaison "avant/après" des principaux lieux de rassemblements festifs du centre-ville ; - Réalisation d'un Quizz Kahoot! sur la pollution liée aux jets des mégots dans la nature, testé auprès des lycéens de la MJC Bréquigny ; - Distribution de sacs poubelles et de cendriers de poches aux publics présents dans les parcs et jardins en soirée (Gayeulles, Quai Saint Cyr, Mail François Mitterrand).	→ Proposer des outils et des temps forts sur ces thématiques, particulièrement aux beaux jours et sur les temps de rentrée.
			

		<u>Élargissement des missions de Noz'ambule à la sensibilisation des publics au partage des espaces publics la nuit:</u> Dans le cadre du renouvellement du marché public du dispositif, cette mission commune à celle d'Unis Cité a aussi été confiée à Noz'ambule afin de sensibiliser les publics sur les nuisances sonores, les déchets, le bris de verre et les mictions. Mission opérationnelle depuis mars 2018.	
		<u>Installation d'une signalétique de sensibilisation des usagers des quais Saint Cyr (en cours de réalisation) :</u> Suite aux plaintes de riverains de ce secteur en raison des fortes affluences d'usagers aux beaux jours, des panneaux rappelant des règles de bonne cohabitation avec le voisinage seront installés le long des quais Saint Cyr pour sensibiliser les usagers.	
	<u>Actions en faveur de la propreté</u>		
	<u>Ouverture 24h/24 7j/7 des toilettes publiques de l'hyper-centre et installation d'urinoirs mobiles</u> Suite à une expérimentation concluante menée en 2017, maintien de l'ouverture 24h/24 7j/7 des toilettes publiques de l'hyper-centre et achat par la Ville d'urinoirs mobiles installés les jeudis et les vendredis d'avril à octobre sur 4 sites : parvis de l'église Saint-Sauveur, square de la Motte, rue du Carrefour Jouaust et place Hoche.	Installation d'une signalétique sur chaque site d'implantation des urinoirs. 	

	Renforcement du nombre de poubelles : Des bacs recyclables et des bacs à verre sont mis en place en période estivale sur les quais Saint Cyr. Des bacs à verres supplémentaires sont installés Place des Lices lors des sorties de Noz'ambule.		
	 	Plan d'actions propreté : Suite au diagnostic conduit à l'automne 2017, associant les services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, les Rennaises et les Rennais à travers une grande enquête publique, déclenchement d'un vaste plan d'actions visant à améliorer la propreté de la ville et à sensibiliser les Rennais sur cette responsabilité partagée. Renforcement des équipes de nettoyage et redéploiement des périmètres d'intervention sur les lieux de rassemblements festifs, les week-ends. Première campagne de sensibilisation lancée le 18 juin 2018 avec le message "La propreté est un choix". La signature « Rennes propre ensemble » estampillera l'ensemble des actions de communication sur la propreté. Expérimentation du déséquipement en corbeilles du jardin de la Confluence à partir de mi-juin 2018. La Ville teste un espace sans corbeilles pour que les usagers quittent le jardin avec leurs déchets qu'ils peuvent désormais trier grâce à des conteneurs situés sur le mail François Mitterrand. Une signalétique explicative et directionnelle est installée sur le site.	→Poursuivre le déploiement du plan d'action propreté par l'implantation de nouvelles corbeilles, campagnes de sensibilisation auprès des partenaires associatifs, des commerçants et du grand public... 

Actions en faveur de la cohabitation entre ceux qui dorment, ceux qui travaillent et ceux qui sortent :

Commission de conciliation entre établissements nocturnes et riverains :

Instance créée pour évoquer et rechercher collectivement des solutions aux difficultés de cohabitation entre des établissements (bars, restaurants, discothèques) et leur voisinage.

Cet espace de dialogue réunit l'établissement et les riverains concernés, des représentants des cafetiers : UMIH et Culture Bar-Bars, deux habitants-référents, une représentante de la Police Nationale et deux représentants des services règlementaires de la Ville de Rennes.

L'objectif est de renouer le dialogue et de rechercher ensemble des solutions permettant à chacun de continuer à vivre paisiblement.

3 réunions de la Commission de conciliation depuis son installation :

- 21 et 28 novembre 2017
- 17 avril 2018

Les situations abordées concernaient **deux bars (1h) et une discothèque**. La commission a émis des recommandations suivies d'une période d'observation.

Des efforts ont été fournis par les établissements et des améliorations ont été constatées par les riverains.

→ Continuer d'activer cet outil de rencontre et de dialogue le plus tôt possible à connaissance des situations.

Enjeu 1 : Favoriser le partage des espaces de vie nocturne	Objectif 2 : Apporter une réponse coordonnée aux prises de risques dans les espaces de vie nocturne		
	Actions de prévention et de réduction des conduites à risques sur l'espace public		
	Noz'ambule : renouvellement en janvier 2018 du marché public avec l'ANPAA, en cotraitance avec la LMDE : renforcement des missions existantes de ce dispositif de présence sociale en matière de prévention santé et de réduction des risques dans le centre-ville les jeudis et vendredis soirs. <u>Chiffres de septembre 2017 à mai 2018 :</u> - présence sur 27 soirées (1 mercredi, 18 jeudis et 8 vendredis) du 1^{er} septembre 2017 au 3 mai 2018. - 5126 jeunes rencontrés (baisse du nombre de jeunes rencontrés par rapport aux années précédentes) - 384 grilles d'entretiens (individuels ou collectifs) - 86% des jeunes rencontrés sont âgés de 16 à 25 ans <u>Constats principaux :</u> - Baisse générale de la fréquentation de l'espace public. - L'hyper-centre (Place des Lices, rue Saint Michel et Place Saint Michel) reste un lieu privilégié de rassemblements pendant la période de rentrée universitaire (septembre - novembre). - En deuxième partie d'année (avril – juillet), la fréquentation de l'espace public et les pratiques festives se décalent vers la zone du mail François Mitterrand, quai Saint Cyr, jardin de la Confluence, ou plus ponctuellement, square de la Motte. - Ces rassemblements festifs s'accompagnent de consommation d'alcool et autres produits, de prise de risques et de nuisances. - Les phénomènes type "Barathon" entraînent de très fortes alcoolisations.	- à partir de mars 2018 : nouvelle mission de sensibilisation des publics au partage et au respect des espaces publics la nuit, en particulier sur les nuisances sonores, les déchets, le bris de verre et les mictions (<u>cf. supra</u>). - à partir de mai 2018 : pour adapter la présence et la visibilité du dispositif aux évolutions des pratiques festives, le camion Noz'ambule peut stationner au plus près des lieux rassemblements festifs de plus en plus investis : mail François Mitterrand, jardin de la Confluence, quais Saint Cyr. - autre action dans le cadre du nouveau marché : les temps de Before dans les résidences universitaires (<u>cf. infra</u>)	

	En plus des interventions sur l'espace public en soirée, le dispositif Noz'ambule continue d'être présent : - dans les établissements de nuit ; - sur les temps de journée dans les lycées René Descartes et Victor et Hélène Bach et à la MJC Bréquigny ; <u>Cf. infra.</u>		
<u>Actions de prévention et de réduction des conduites à risques sur les évènements et dans les lieux festifs</u>			
	<u>Prév'en ville</u> : en 2017, présence de ce collectif animé par le CRIJ sur 9 évènements festifs (dont les Trans musicales, les Dazibaos, Rock n'solex, Yaouank, Fête de la Musique,...) et 14 soirées d'interventions, soit plus de 9 700 personnes vues sur les stands. Les principaux échanges portent sur les consommations de produits et la vie affective et sexuelle.		
	<u>Fête de la Musique</u> : - Animation d'un bar à eau (environ 1500 passages) Place de la Mairie par 12 étudiants de l'AAEMR (Association Amicale des Étudiants en Médecine de Rennes) et diffusion de messages de prévention par le CLCV (Association Nationale de Défense des Consommateurs et Usagers). - Mise à disposition de 15 casques de protection auditive pour les enfants et distribution de plus de 5000 bouchons d'oreilles. Animation et sensibilisation par le collectif Alcool et Addiction de la Maison Associative de la Santé, place du Parlement (plus de 250 passages). - Présence du collectif Prév'en Ville Esplanade De Gaulle et au square Hyacinthe Lorette (591 passages aux deux stands de prévention et de réduction des risques). - Chaque année, le programme de la Fête de la Musique comprend une double page de prévention à l'attention des publics et des musiciens (infos sur les niveaux sonores, bouchons d'oreilles, emplacement du bar à eau, transports...)	<u>Gobelets réutilisables</u> : dans l'objectif de réduire la production de déchets (plastiques et bris de verre) lors de cette manifestation, une expérimentation concluante a été menée lors de l'édition 2017 de la Fête de la Musique. La Ville de Rennes a fait appel à Esprit Planète pour mettre à disposition des bars des gobelets réutilisables consignés. 65 établissements ont participé, près de 95 000 gobelets ont été livrés et seulement 20% d'entre eux n'ont pas été restitués. Pour l'édition 2018, la Ville s'est rapprochée de l'UMIH et des principaux distributeurs de boissons pour inviter les établissements à s'équiper de leurs propres gobelets réutilisables afin de les utiliser lors des événements importants, tels que la Fête de la Musique, la Coupe du Monde de football, ou le 14 juillet.	→ Renouveler et adapter les actions de prévention et de réduction des risques à chaque édition de la Fête de la Musique. → Encourager l'utilisation de gobelets réutilisables pour les grands évènements afin de préparer l'interdiction de la vaisselle plastique jetable prévue par la loi de transition énergétique pour la croissance verte à partir du 1^{er} janvier 2020.

	<u>18 ND4J de septembre 2017 à juin 2018 :</u> - 6 en centre-ville (Étage du Liberté, Piscine Saint-Georges, Opéra, Hôtel de Ville, 4bis) dont la Nuit des Lycéens vendredi 8 juin organisée par le CRIJ, - 12 dans les quartiers (Diapason, MJC Bréquigny, MJC Grand Cordel, Piscine de Bréquigny, Parc de Bréquigny, Patinoire Le Blizz, Ateliers du Vent, Stade Robert Poirier). Environ 13 500 participants cette saison.	<u>Une évaluation du dispositif ND4J</u> a été menée après 12 ans d'existence à l'occasion de la démarche de Concertation Jeunesse afin d'évaluer son intérêt et sa cohérence avec les pratiques festives et les aspirations des jeunes rennais. Principaux constats : - interrogations concernant l'attribution du label ND4J et la sur-représentativité des étudiants dans l'organisation des soirées ; - le concept sans alcool n'est pas toujours bien compris/expliqué, il n'y a pas d'actions de prévention santé en dehors des soirées Dazibao avec le dispositif Prév'en ville ; - en matière de communication le dispositif n'est pas toujours bien identifié ; - enfin les jeunes souhaitent être associés aux réflexions sur les évolutions du dispositif ND4J.	→ Une instance de concertation avec les jeunes sera réunie à la <u>rentrée de septembre 2018</u> pour statuer sur les évolutions du dispositif.
	<u>Intervention des bénévoles de Noz'ambule dans les établissements de nuit</u> Animation par les bénévoles de stands de prévention installés au 1988 Live Club, le 27 novembre 2017 : une centaine de personnes rencontrées. Ce dispositif : - permet d'atteindre des personnes qui ne connaissent pas nécessairement le dispositif - est positif pour les publics et les établissements		→ Développer les actions de prévention et de réduction des risques dans <u>d'autres établissements de nuit</u>, notamment dans les établissements ayant participé à la formation de prévention et de réduction des risques en milieu festif. <u>Cf. infra.</u>

<u>Actions de prévention et de réduction des conduites à risques dans les lieux privés</u>		
	<u>Before de Noz'ambule</u> De 18h30 à 20h30 en amont des soirées Noz'ambule sur l'espace public, des stands d'information et de prévention sont assurés par les Relais-Santé de la LMDE dans les cités universitaires, en partenariat avec le CROUS.	
	<u>Happy Kit du CRIJ</u> Marché public remporté par le CRIJB à partir du 21 juin 2017, pour un an renouvelable une fois. Kit de prévention santé à destination des espaces festifs privés (domicile, clubs sportifs...) afin de répondre à l'évolution des pratiques festives. L'accueil des organisateurs est proposé au Point Accueil Écoute Jeunes « Le Säs » sur les temps d'ouverture des permanences. L'animation du dispositif est assurée par les deux animatrices du secteur santé du CRIJB.	
<u>Autres dispositifs maintenus qui contribuent à la réduction des risques</u>		
- Keolis : maintien de l'évolution du dispositif spécial de sécurisation des transports : plus nécessairement les veilles de vacances scolaires mais en fonction de besoins ponctuels.		
- Police Municipale : maintien de l'évolution des modalités de contrôles du respect de la réglementation relative au transport et à la consommation d'alcool. Interventions aléatoires (pas nécessairement les veilles de vacances scolaires) et mobiles (en ilotage dans le périmètre d'interdiction). Opérations ponctuelles de contrôle du respect de la réglementation relative aux terrasses, aux horaires des débits de boissons et à la sonorisation des manifestations.		

Groupes de travail du Conseil de la Nuit en faveur de la coordination des acteurs			
	- Groupe de travail "Tranquillité et Prévention sur l'espace public" – 17 novembre 2016 Partage des constats et problématiques identifiées sur les nuits rennaises. L'objectif est de croiser les enjeux de prévention et de tranquillité publique. Acteurs : services santé et tranquillité de la Ville de Rennes, Police Nationale, Collectif Culture Bar-Bars, ABAMR, UMIH, CCI, Carré Rennais, Keolis, SDIS, Le Relais, Optima, Bars en Trans, ATM, Unis Cité, Noz'ambule, Liberté Couleurs, Aides, CAARUD, ARS, CHU, Croix Rouge, APRAS, établissements nocturnes... - Rencontre avec les bars de nuit et les discothèques – 16 avril 2015 - 1^{er} mars 2017 Échanges sur les problématiques liées à l'exercice de l'activité de ces professionnels et points sur les travaux du Conseil de la Nuit.	- Groupe de travail "Bilans partagés" – 27 février 2018 Ce groupe part du constat que plusieurs acteurs présents sur l'espace public fournissent des bilans de leurs activités ou sorties dont il ressort souvent une différence de perception d'un acteur à l'autre. Pour permettre une vision plus complète et transversale de la nuit, le groupe va travailler à l'élaboration d'indicateurs communs.	→ Poursuivre la veille sur les problématiques et la coordination des interventions sur l'espace public en soirée. → Prochaine réunion du groupe de travail "Bilans partagés" : septembre 2018 → Prochaine réunion du groupe de travail "Tranquillité et Prévention sur l'espace public" : à la rentrée universitaire - 1^{ère} quinzaine de septembre 2018
	Développement du partenariat avec les services de police et de justice		
		<u>Expérimentation sur la prise en charge socio-judiciaire des auteurs d'infractions en état d'ivresse publique manifeste (IPM) en soirée sur l'espace public</u> Partenariat Parquet / Ville de Rennes / AIS 35 / DDSP35 Expérimentation lancée en août 2017 permettant de provoquer la rencontre entre les personnes interpellées en ivresse publique manifeste et des professionnels du secteur socio-judiciaire le temps d'un entretien et, éventuellement, de les orienter vers les ressources du territoire en fonction de leurs problématiques et besoins. Bilan de l'expérimentation : - 64 personnes rencontrées de janvier à mai 2018 - des IPM commises majoritairement en centre-ville - 82% d'hommes reçus par le dispositif - une nette majorité de 18-30 ans	→ Poursuite du dispositif avec quelques adaptations décidées en Comité technique le 8 juin 2018.

Enjeu 2 :
Prévenir
les risques
en amont

Objectif 1 : Sensibiliser la population dès le plus jeune âge

- Documentation et campagnes de sensibilisation de la population :

- La plaquette informative "Alcool : où trouver de l'aide à Rennes ?" a été actualisée en avril 2017 pour prendre en compte les consommations d'autres produits que l'alcool. Elle oriente vers les structures ressources du territoire et est conçue pour s'adresser aussi aux parents.
- Diffusion de flyers "Passons la nuit ensemble" à la rentrée de septembre 2017 auprès des lycées pour présenter le Conseil de la Nuit, les enjeux du partage de la nuit et particulièrement le respect des espaces et du voisinage, le dispositif Noz'ambule et les ND4J.
- Diffusion de messages de prévention dans le réseau STAR (métro et bus) et sous forme d'affiches dans les bars participant au festival Culture Bar Bars et aux Bars en Trans.

Actions de sensibilisation préventive envers les lycéens et les étudiants :

- TAMTAM : festival d'accueil des nouveaux étudiants à Rennes organisé par le CRIJ : village santé avec les différents acteurs de prévention - 27 et 28 septembre 2017
- Actions de sensibilisation avant les soirées d'intégration en direction des élèves et étudiants des lycées Joliot Curie et Châteaubriant début septembre 2017, pilotées par la Ville de Rennes (Charte de la vie nocturne, Santé publique, Jardins).
- Intervention en journée de Noz'ambule dans les lycées René Descartes et Victor et Hélène Bach et à la MJC Bréquigny sur les temps du midi toute l'année.



→ Poursuivre le développement des actions de prévention en début et tout au long de l'année scolaire en direction des lycées, des universités et des grandes écoles.

- **Création de messages de prévention autour des conduites à risques par et pour les jeunes.**

Accompagnement par l'association Liberté Couleurs d'un groupe de lycéennes de Terminale "Accompagnement Services et Soins à la Personne" du Lycée Coëtlogon. Cet accompagnement a conduit à la réalisation de supports cartonnés et une déclinaison de 7 visuels et messages de prévention à destination des jeunes sur les consommations d'alcool et les risques associés.

Diffusion de ces messages par les jeunes lors de soirées Dazibao et Noz'ambule en 2018.

Temps de formation et dispositifs à destination des organisateurs de soirées :

- **Actions de la SMEBA auprès des organisateurs de soirées au sein des associations étudiantes :**
 - o formations au PSC1 en décembre 2017
 - o mise à disposition d'une trentaine d'aide « pack prévention » pour les associations étudiantes.
- **Sac GPS du SIMPPS :** Gérer, Prévenir, S'amuser
Sur l'Université Rennes 1, Campus de Beaulieu, pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 mai 2018 :
 - o 67 étudiants ont été formés à l'utilisation de l'outil sac GPS
 - o 15 sorties du sac GPS ont été effectuées
- **Malle de prévention Orange Bleue** à destination des organisateurs de soirées de moins de 500 personnes.
En 2017, 5 évènements ont bénéficié d'une formation et de la mise à disposition de malles de prévention. 308 personnes ont fréquenté les stands animés par les 41 bénévoles formés. Distribution de 128 éthylo-tests 0.5g, 94 éthylo-tests 0.2g, 243 bouchons d'oreilles et 233 préservatifs masculins et féminins.



→ Préparation en cours par le SIMPPS d'un temps de formation des associations étudiantes à la rentrée universitaire 2018-2019.

	Objectif 2 : Former les acteurs		
<u>Enjeu 2 : Prévenir les risques en amont</u>	<u>Rétrospectives des différentes formations dispensées aux acteurs culturels, aux bars et aux discothèques :</u> - <u>17/26 juin 2015</u> : Formations dispensées par l'Orange Bleue aux acteurs culturels (salles, festivals) et établissements nocturnes - 8 à 14 participants. La formation a permis un changement de pratiques chez les participants. Mise en évidence du besoin de matériel de prévention pour tous les acteurs. - <u>14/15 novembre 2016 et 23/24 janvier 2017</u> : <u>Parcours de formation proposés par FEDDS pour les festivals</u> dispensés par l'Orange Bleue et Guylaine Benec'h, sociologue et formatrice. <u>Réunions du Groupe de travail "Prévention et réduction des conduites à risques en milieu festif" :</u> - <u>réunion du 19 avril 2017</u> : définition du cahier des charges de la formation en matière de prévention et de réduction des risques pour les gérants de bars, de bars de nuit et de discothèques et leurs personnels de service et de sécurité. - <u>réunion du 11 mai 2017</u> : réflexion sur la valorisation des acteurs s'engageant dans une démarche de prévention et de réduction des risques.	- <u>21 février, 6 mars et 20 mars 2018 : 3 modules de formation à destination des personnels de service et de sécurité des bars, des bars de nuit et des discothèques dispensés par l'ANPAA et l'Orange Bleue</u> - Apport de connaissances sur les enjeux de la prévention et de la réduction des risques, sur les produits et leurs effets, sur les acteurs locaux ressources - Créer au sein de l'établissement un contexte favorable à la prévention et à la réduction des risques et le communiquer au public. - Prise en charge des personnes en détresse ou causant des troubles sur l'espace public : quels acteurs ? Le rôle et les limites de chacun. 7 établissements participants (1 bar 1h et 6 bars 3h), entre 15 et 20 personnes présentes à chaque module.	→ Engager la phase de valorisation de tous les acteurs ayant été formé : - mise à disposition de matériel de prévention gratuite, puis à prix coutant ; - réalisation d'une affiche, de sous-verres et d'une estampille signalant aux publics qu'un lieu est engagé dans une démarche bienveillante de prévention et de réduction des conduites à risques : qu'il soit un bar, une discothèque, une salle de concert ou un festival. → Organiser une nouvelle session de formation en octobre 2018

**Enjeu 3 :
Développer
l'attractivité
de la vie
nocturne
rennaise**

Objectif 1 : Soutenir l'offre nocturne existante et encourager sa diversité			
Encourager la mise en place de parcours pour faire connaître la ville, son patrimoine et sa vie nocturne : - Parcours d'offres touristiques nocturnes proposés par Destination Rennes - Parcours illumination 2.0 issus du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) qui permet de découvrir le patrimoine de la Ville à travers des illuminations réelles ou virtuelles visibles à partir d'un téléphone ou d'une tablette mise à disposition.		Finalisation du projet : l'application nocturne "Lumi-R", développée par Orpheo, en collaboration avec Rennes Métropole, est disponible en téléchargements mobiles. Les utilisateurs sont invités à déambuler dans les rues pour mettre en lumière dix façades emblématiques du centre-ville de Rennes. Grâce à l'application, ils peuvent illuminer la façade d'un bâtiment en activant un projecteur et découvrir l'animation d'une façade en vidéo immersive 360°.	→ Poursuivre la proposition d'offres de parcours intégrant le volet nocturne. 

Enjeu 3 : Développer l'attractivité de la vie nocturne rennaise	Objectif 2 : Communiquer sur l'offre nocturne et les informations utiles		
	<u>Promouvoir l'offre touristique rennaise</u> - La plateforme web et mobile de l'office de tourisme Destination Rennes a été renouvelée : Diffusion et promotion d'un fort contenu en offres culturelles et festives. Nouvelle ligne éditoriale donnant la parole aux Rennais, ambassadeurs de la destination. Ce renouvellement a permis de développer la notoriété en ligne de la destination. <u>Communiquer sur les services ouverts la nuit et les informations pratiques</u> - Refonte des pages internet du site de la Ville et création des raccourcis : http://metropole.rennes.fr/conseildelanuit http://metropole.rennes.fr/renneslanuit pour accéder à la démarche Conseil de la Nuit et aux informations pratiques pour sortir ou organiser un évènement.	- Mise en ligne sur le site de l'office de tourisme de la <u>billetterie Destination Rennes</u> pour la distribution des produits culturels (accès aux musées, spectacles, festivals...) et touristiques (hébergements, visites...) auprès des touristes et des habitants de la métropole.	→ Lancer une réflexion commune pour créer support pour un Guide de la Nuit à Rennes permettant de faciliter l'accès aux informations pratiques (en matière d'organisation et de prévention santé) avec trois entrées : "je sors", "j'organise une soirée", "je participe au Conseil de la Nuit".

**Enjeu 3 :
Développer
l'attractivité
de la vie
nocturne
rennaise**

Objectif 3 : Intégrer la vie nocturne aux projets d'aménagement et de mobilité en cours et à venir

Participer aux réflexions dans le cadre du projet urbain Rennes 2030

**- Traversées nocturnes – Nuit du 9 au 10 septembre 2016 –
Restitution 15 septembre 2016**

Dans le cadre de Rennes 2030 et la révision du Plan Local d'Urbanisme. Projet porté avec le Bureau des Temps.

70 personnes (Rennais et acteurs de la vie nocturne) ont participé aux "Traversées nocturnes : quels repères dans la ville ?" et porté leur regard sur l'aménagement, les déplacements et l'accès aux informations la nuit.

Repérage de plusieurs problématiques dont l'absence de toilettes publiques sur l'hyper-centre et l'insuffisance de signalétique adaptée la nuit.

Mobilité nocturne

Le STAR propose en offre nocturne :

- Les lignes chronostar + métro : 5h-0h30 en semaine et à partir du jeudi soir jusqu'à 1h45.
- 2 star de nuit de 1h45 à 5 h du jeudi soir jusqu'au samedi soir.
- 2 retours sur les lignes métropolitaines en direction des communes à 0h et 1h30 les vendredis et samedis soirs.

Campagne de communication sur les services STAR

Les suites apportées aux traversées nocturnes par les services :

- Renforcement des moyens alloués à la propreté à Rennes à travers le Plan d'action propreté (cf. *supra*)

- Rénovation de l'éclairage public de l'hyper-centre pour remplacer les anciens dispositifs et renforcer l'uniformité de l'éclairage car les ruptures entre les zones d'ombres et les zones éclairées peuvent renforcer le sentiment d'insécurité.

Évènement "Les jeunes ont les Rennes": à l'occasion de la Concertation Jeunesse des étudiants en BTS Com de l'IGC Business School ont soulevé la problématique suivante : comment rendre les trajets en soirée dans le centre-ville plus sécurisés sans augmenter la surveillance et le contrôle ?

Les questions d'**accessibilité des transports en commun** la nuit ainsi que de **sentiment d'insécurité** dans certaines rues peu éclairées et fréquentées du centre-ville ont été mises en évidence par le tracé d'un parcours suivi avec les élus et services de la collectivité.

→ Poursuivre les projets et innovations en faveur d'une signalétique et d'un éclairage adaptés aux déplacements nocturnes piétons et cyclistes.

→ Proposer une nouvelle animation relative à la nuit dans le cadre de la 2^{ème} phase de concertation sur le projet urbain Rennes 2030 en septembre 2018.



